



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10^{ème} édition du concours Non au harcèlement

Montpellier, le 19 avril 2023

La rectrice Sophie Béjean et les membres du jury du concours académique "Non au harcèlement", organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse avec le soutien de la mutuelle MAE, ont remis les prix aux projets lauréats ce mardi 18 avril. Ce concours donne la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo. Cette production servira de support de communication pour le projet mené au sein de leur établissement.

Un prix pour la lutte contre le harcèlement à l'école

Le prix "Non au harcèlement" a pour objectifs de :

- ✓ favoriser le bien-être des élèves à l'école
- ✓ sensibiliser les élèves et les personnels au harcèlement à l'école
- ✓ donner la parole aux élèves en les rendant acteurs de la prévention
- ✓ inciter à la mise en place de projets pérennes dans les écoles, établissements et structures concernées.

Le prix récompense les projets collectifs qui dénoncent le harcèlement en milieu scolaire et proposent des solutions pour lutter contre ce phénomène, dans le respect des valeurs de la République.

Un concours qui fédère l'ensemble de la communauté éducative

Dans l'académie de Montpellier, cette 10^{ème} édition du concours a été marquée par une augmentation du nombre de participants. 56 projets ont été envoyés par les écoles, collèges et lycées. Les productions des établissements ont été réalisées par des groupes des élèves ambassadeurs pHARe, souvent en lien avec le conseil de la vie collégienne. Participer au concours « non au harcèlement », c'est participer collectivement à la prévention et concrétiser l'engagement collectif d'un établissement.

La lutte contre le harcèlement scolaire, l'affaire de toutes et tous

L'académie déploie une équipe composée de 19 référents basés au rectorat et dans chaque département.

Elle met également en œuvre, depuis la rentrée 2021, le programme pHARe (plan de Prévention du Harcèlement entre Elèves).

Il s'agit d'un programme global, « clé en main », qui

- ✓ repose sur l'implication et la formation des personnels et des élèves
- ✓ associe les parents et les partenaires
- ✓ mobilise les Comités d'éducation à la Santé la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).

Il permet à la fois d'intervenir efficacement dès qu'une situation de harcèlement est signalée et de faire remonter l'information.

Dans l'académie de Montpellier, 11 superviseurs académiques sont mobilisés pour accompagner la mise en œuvre progressive du programme pHARe. Aujourd'hui, 68% des écoles et 90% des collèges de l'académie ont validé la charte d'engagement dans ce programme, qui s'ouvrira également aux lycées à partir de la rentrée prochaine. La formation des personnels a débuté dès l'année dernière. Elle bénéficiera cette année encore à plus de 1200 personnels.

Service communication

Tél. : 04 67 91 48 08

Mél. : communication@ac-montpellier.fr

31, rue de l'Université
34000 MONTPELLIER



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Lauréats académiques :

Prix École Affiche : École Jules Ferry - Carcassonne (11) « Non au Harcèlement »
Prix École Vidéo : École Achille Cadenat - Passa (66) « sensibilisation au harcèlement »
Prix Collège Affiche : Collège Jean Perrin - Béziers « Génération NAH »
Prix Collège Vidéo : Collège de l'Alaric - Capendu (11) « Je ne dois pas garder ça pour moi »
Prix Affiche Lycée : Lycée Saint-Pierre Saint Paul - Langogne (48) « Les mots ont un impact »
Prix Vidéo Lycée : Cité scolaire Françoise Combes - Montpellier (34) « Un cri silencieux »
Prix Vidéo cyber harcèlement toutes catégories d'établissements : Collège la Voie Domitienne - la Crès (34) « Ecran de fumée »
Prix Vidéo Inclusion toutes catégories d'établissements : Collège Fontcarrade - Montpellier (34) « la victime n'est pas toujours celle que l'on croit »
Prix Affiche harcèlement sexiste et sexuel toutes catégories d'établissement : collège la Nadière - Port la nouvelle (11)
« Dans ses yeux »
Prix coup de cœur académique : Vidéo École Port Ariane - Lattes (34) « Ballon »
Prix « mention spéciale du Jury académique ».
Affiche Ecole Marcel Pagnol - Bouillargues (30) « Unissons-nous contre le harcèlement »
Affiche Collège J. Delteil - Limoux (11) « Ensemble contre le harcèlement scolaire »
Vidéo Collège Pierre Moreta - Thuir (66) « être harceleur ou harcelé »
Vidéo Collège Alice et Jean Olibo - Saint Cyprien (66) « Le collège Olibo se mobilise contre le harcèlement »

Chacun, élève, parent, personnel, peut saisir et alerter facilement

- ✓ en appelant les deux numéros verts nationaux - le 3020 ou le 3018 – ou le numéro vert académique (0 800 009 634),
- ✓ par courrier ou par courriel, sur l'adresse dédiée : harcelement@ac-montpellier.fr

Service communication

Tél. : 04 67 91 48 08

Mél. : communication@ac-montpellier.fr

31, rue de l'Université
34000 MONTPELLIER